

Grenoble : « La Comue a concouru à jeter les bases de la future université intégrée » (Lise Dumasy)

Paris - Publié le vendredi 16 novembre 2018 à 11 h 46 - Actualité n° 133269

« La première réussite de la Comue Univ. Grenoble Alpes est sans conteste le portage du Plan campus, dont nous réalisons les dernières opérations, ainsi que celui de l'Idex qui a permis la mise en place de nombreuses actions mutualisées », déclare Lise Dumasy, présidente de la Comue. Elle s'exprime lors d'une interview donnée à News Tank le 08/11/2018, dans le cadre de l'installation de la rédaction à Grenoble du 06 au 09/11.

Elle dresse le bilan de la Comue, à l'heure d'une nouvelle étape dans la création de l'université intégrée, qui doit réunir au 01/01/2020 l'UGA, Grenoble INP, l'IEP de Grenoble et l'Ensag, et se substituer alors à la Comue.

Pour la présidente, le fait d'inscrire plusieurs services mutualisés - centre de santé service handicap, Simsu (Service informatique mutualisé du site universitaire), etc. -, au sein de la Comue, « a permis de renforcer leur cohérence et leur prise en compte par l'État », et « a concouru à jeter les bases de la future université intégrée ».

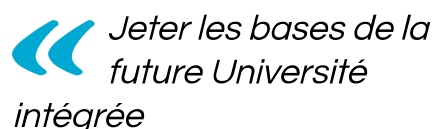
Sur la relation de la future université intégrée avec l'Université Savoie Mont-Blanc, membre associé renforcé de la Comue, Lise Dumasy annonce qu'elle devrait passer par une convention de rapprochement. Celle-ci devrait définir les points de coordination, dont l'offre de formation, « ce qui n'empêchera pas certains doublons, notamment en premier cycle » ; et la recherche « déjà très intégrée », ainsi que l'avenir du collège doctoral, « sachant que l'USMB voudrait délivrer son propre doctorat, mais que la plupart de nos écoles doctorales sont communes, ainsi qu'une partie de nos équipes de recherche ».

Professeure de littérature française et ancienne présidente de l'Université Stendhal (1999 à 2004, et 2008 à 2015), Lise Dumasy revient aussi sur la place des SHS dans le projet d'université intégrée. Selon elle, l'ensemble « des partenaires du projet Idex [ont] veillé à placer les SHS au cœur du projet », mais remarque-t-elle, « sur le terrain, le développement des SHS est inégal : les équipes sont moins entraînées aux appels à projets que celles de STS, et plus résistantes culturellement ».

Lise Dumasy répond à News Tank

À l'heure de la création de l'université intégrée qui va conduire à la disparition de la Comue, quelles sont selon vous les principales réussites de cette Comue ?

Lise Dumasy : La première réussite est sans conteste le portage du Plan campus, dont nous réalisons les dernières opérations, ainsi que celui de l'Idex qui a permis la mise en place de nombreuses actions mutualisées.



La Comue gère un centre de santé, un service accueil handicap, un Simsu interuniversitaire, un service de gestion du domaine universitaire, un service des relations internationales, comprenant un service d'accueil des chercheurs et des enseignants étrangers, très apprécié, et propose un riche programme de vie étudiante complémentaire de celui des établissements.

Ces services mutualisés préexistaient à la Comue, mais les inscrire au sein de la Comue a permis de renforcer leur cohérence et leur prise en compte par l'État. Nous sommes à ma connaissance, une des seules Comue à avoir obtenu un financement significatif dans le cadre du contrat quinquennal.

Tout cela a concouru à jeter les bases de la future Université intégrée.

Que deviendront ces services mutualisés portés par la Comue dans le cadre du futur établissement ?

L'avenir sera un peu différent selon les services : la santé, l'accueil handicap, l'entretien du campus, seront intégrés quasiment tels quels au sien de la nouvelle université, en lien bien entendu avec les relais existants au sein des composantes.

La configuration sera un peu différente pour un service comme celui de la vie étudiante/vie de campus qui existe dans tous les établissements, et dont il va falloir un peu repenser l'organisation. Les évolutions ne devraient toutefois pas concerner beaucoup de personnes.

Certaines missions comme les relations internationales auront besoin d'être redéfinies et le service dédié de la Comue ne va pas subsister exactement tel quel au sein du nouvel ensemble. Il s'agira de constituer un service des relations internationales articulé avec les différentes composantes, qu'elles conservent leur personnalité morale ou pas.

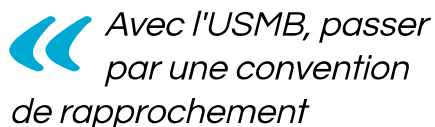
Le service ressources humaines de la Comue et le service finance vont également devoir fusionner au sein d'un seul service de l'université intégrée.

Pour ce qui est de la recherche, et notamment les écoles doctorales, comment cela va-t-il se passer ?

Les pôles de recherche, tout comme le collège des écoles doctorales, seront rattachés à l'université intégrée, ce qui devrait nous simplifier la vie. Car aujourd'hui, la moindre question qui se pose pour un doctorant mobilise immédiatement un grand nombre d'acteurs : UFR, laboratoire, école doctorale, Comue, etc.

Nous avons également un comité de déontologie au niveau de la Comue qui va devenir celui de l'université intégrée.

Et quid des membres qui ne rejoignent pas l'université intégrée, et notamment l'Université Savoie Mont-Blanc ?



L'Université Savoie Mont-Blanc a fait savoir qu'elle souhaitait passer par une convention de rapprochement, permise par le projet d'ordonnance, et au sujet de laquelle nous avons commencé à discuter. De fait, l'USMB ne sera pas présente dans

les instances de gouvernance de l'université intégrée.

Mais la convention permettra de détailler les points de coordination, parmi lesquels :

- l'offre de formation, ce qui n'empêchera pas certains doublons, notamment en premier cycle ;
- la recherche déjà très intégrée, et l'avenir du collège doctoral, sachant que l'USMB voudrait délivrer son propre doctorat, mais que la plupart de nos écoles doctorales sont communes, ainsi qu'une partie de nos équipes de recherche ;
- l'innovation pédagogique et la formation continue qui sont fortement coordonnées ;
- la gestion du Simsu (service informatique mutualisé du site universitaire) dont l'USMB est une grande utilisatrice ;
- les CPER (contrats plans État région) actuellement construits ensemble...

Ce nouveau contexte ne va-t-il pas marquer un reflux de la collaboration avec l'USMB ?

La convention ira sans doute moins loin que la Comue, et il est probable que sur certaines sujets, nous fassions marche arrière. La nouvelle situation va surtout se traduire par une autonomisation plus forte de l'Université Savoie Mont-Blanc, mais aussi par une répartition des rôles plus claire.

Patrick Lévy et vous aviez opté pour une présidence tournante entre l'université fusionnée et la Comue, pour rassurer la communauté. Cela a-t-il bien fonctionné ?

Cette proposition formulée par Patrick Lévy, alors président de l'Université Joseph Fourier et qui consistait à alterner la présidence entre STS et SHS, mais aussi à composer des équipes de direction pluridisciplinaires a été essentielle pour donner confiance aux différentes communautés, et en particulier aux SHS.

Même si nous n'inscrivons pas cette « contrainte » dans les statuts de l'université intégrée, nous allons proposer de reconduire d'une certaine façon ce principe dans le règlement intérieur : l'idée est que si le président (ou la présidente) de la future université est issu des sciences dures, le président (ou la présidente) du conseil académique doit être issu des SHS, et vice-versa.

Quel profil souhaiteriez-vous pour le futur président ou la future présidente de cet établissement ?

Il me semble qu'il faudrait quelqu'un qui :

- a participé à la construction de la politique de site ;
- est ouvert sur les autres disciplines que la sienne ;
- a conscience de l'importance du débat avec les différents partenaires et de la visibilité nationale et internationale l'établissement.

Et issu des SHS ?

Nous restons une université dominée par les sciences dures, et l'intégration de l'IEP, de Grenoble INP et de l'Ensag ne devrait pas vraiment modifier cet équilibre. Cela n'exclut pas une présidence SHS, mais les troupes sont moins nombreuses...

Vous-même êtes issue des SHS et avez milité pour qu'elles soient partie intégrante de la future université. Avez-vous le sentiment d'avoir réussi ?

Patrick Lévy et moi et l'ensemble des partenaires du projet Idex avons veillé à placer les SHS au cœur du projet. En tant que site scientifique puissant, c'est dans ce domaine que nous avons la marge de progression la plus importante dans le cadre d'une université fusionnée.

 *Le développement des SHS est inégal*

Par ailleurs, il était indispensable en amont de développer les SHS si nous voulions progresser en matière d'interdisciplinarité. Et comme je l'ai dit, cet équilibre entre STS et SHS était un préalable pour convaincre ma communauté des bienfaits du projet d'université fusionnée.

Toutefois, à ce jour, la structuration en grande université pluridisciplinaire, tout comme l'Idex, n'ont pas produit tous leurs effets. Sur le terrain, le développement des SHS est inégal : les équipes sont moins entraînées que celles de STS aux appels à projets, et plus résistantes culturellement. Le CNRS s'est assez peu impliqué historiquement dans les SHS à Grenoble, et n'a pas encore trouvé vraiment le moyen de le faire.

Il y a toutefois les CDP (Cross Disciplinary Program) portés par l'Idex, où les SHS sont impliquées ?

En effet, les équipes SHS sont présentes dans l'ensemble des 17 CDP, et cinq d'entre eux sont dirigés par les SHS. Mais si elles sont impliquées côté recherche, elles le sont malheureusement moins dans les projets de formation. Des secteurs comme les humanités numériques, les arts du spectacle ou la création se développent bien, mais la réponse est inégale selon les communautés.

Ce qui veut dire aussi qu'il faut continuer à structurer les équipes, à diversifier les moyens de soutien et d'incitation, et laisser le temps au temps.

Concrètement, de quelle manière la Comue accompagne-t-elle ce développement des SHS ?

 *Inciter les équipes à se structurer collectivement*

En cas d'échec aux appels à projets internes de l'Idex, nous cherchons à aider les équipes à améliorer leur projet. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de mettre plusieurs ingénieurs par équipe de recherche, et c'est dommage,

car leur présence aide grandement les équipes à se structurer ; c'est très sensible dans les UMR avec le CNRS.

Nous essayons aussi de faire de la détection précoce afin d'encourager le montage de projets d'ERC (European Research Council) et nous incitons toutes les équipes à se structurer collectivement, à s'internationaliser et à mieux s'emparer des appels à projets, ANR ou autres.

Nous n'avons pas encore lancé d'appel à projets spécifique SHS, sachant que nous essayons plutôt de développer des projets interdisciplinaires, ouverts à l'ensemble des équipes. Dans cette perspective, le conseil académique qui permet de mêler les cultures est aussi un espace de dialogue intéressant.

Quel sera le principal défi du futur président ou de la future présidente ?

De construire un nouvel ensemble dans la continuité de ce qui a été fait, mais aussi avec des particularités. Jusqu'ici les universités fusionnées qui se sont construites sont restées très centralisées.

Celle que nous construisons devra conjuguer une centralité forte pour porter le projet commun, et une autonomie renforcée de ses composantes, pour leur permettre de gérer au plus près des personnels et des étudiants, tout en mettant en œuvre le projet commun.

Lise Dumasy



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Couperin Présidente	Juin 2018	Aujourd'hui
Université Grenoble Alpes Présidente	Janvier 2018	Aujourd'hui
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur Présidente du CA	Décembre 2016	Aujourd'hui
Conférence des Présidents d'Université Membre du CA CP2U	Décembre 2016	Aujourd'hui
Univ Grenoble Alpes (Comue) Présidente	Janvier 2016	Décembre 2017
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	Juin 2008	Janvier 2016
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	2010	Octobre 2013
Comité national de la recherche scientifique Membre élue (SNESUP)	2008	2012
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche Membre	2002	2009
Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (les Ellug) Directrice	2004	2008
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	1999	2004

Fiche n° 4692, créée le 17/06/14 à 16:47 - MàJ le 10/07/18 à 14:04

Univ Grenoble Alpes (Comue)



Univ. Grenoble Alpes est la Communauté d'universités et établissements du site grenoblois présidée par Lise Dumasy.

Fiche n° 3822, créée le 18/01/16 à 11:43

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »